

COMMUNIQUÉ  
3 Août 2017

**MISSION PARLEMENTAIRE PERSONNES AGEES :  
L'AD-PA AUDITIONNÉE RAPPELLERA SES PROPOSITIONS**

La Présidente de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Brigitte BOURGUIGNON, a annoncé l'ouverture d'une mission relative aux établissements pour personnes âgées.

L'AD-PA se félicite de cette initiative qui devrait permettre aux parlementaires de mieux comprendre la situation des établissements, notamment les impacts du décret de décembre 2016 visant à réduire encore les budgets de nombreux établissements.

L'AD-PA souhaite que cette mission soit également l'occasion pour les parlementaires de se saisir de la situation de l'ensemble du secteur et donc aussi de l'aide à domicile qui depuis plusieurs années connaît une crise majeure.

Ainsi, l'AD-PA rappellera ses propositions pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées, tant en établissement qu'à domicile, lors de son audition : soutien de l'aide à domicile, développement de l'emploi, évolution des établissements vers des domiciles, ...

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA  
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>  
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**